



## Rapport de Vote et d'Engagement

---

Au 31 Décembre 2021

# SOMMAIRE

## 1. EN BREF

## 2. PRINCIPES DE LA POLITIQUE DE VOTE

## 3. PRATIQUE DE L'EXERCICE DES DROITS DE VOTE EN 2021

## 4. PRINCIPES DE LA POLITIQUE D'ENGAGEMENT

## 5. PRATIQUE DE L'ENGAGEMENT INDIVIDUEL EN 2021

## 6. PRATIQUE DE L'ENGAGEMENT COLLABORATIF EN 2021

## 7. EXEMPLE D'ENGAGEMENT COMPLET

## 8. ENGAGEMENT AUTRES PARTIES PRENANTES

## 9. ANNEXES

## 10. RAPPORT DU RCCI SUR LE CONTROLE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE VOTE

Conformément aux dispositions du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, La Financière de l'Echiquier (LFDE) vous fait part des conditions dans lesquelles elle a exercé les droits de vote aux Assemblées Générales des actionnaires des émetteurs dont les OPC, dont elle assure la gestion financière, sont actionnaires. Au travers de ce rapport, elle vous fait également part de la mise en œuvre de sa démarche d'engagement actionnarial.

Le présent rapport porte sur l'exercice 2021.

Les entreprises citées dans ce rapport étaient présentes dans les portefeuilles des OPC de LFDE au moment des Assemblées Générales, leur présence en portefeuille n'est pas garantie dans le temps.

Données au 31 Décembre 2021

## 1. EN BREF

La Financière de l'Echiquier est **un acteur reconnu de l'investissement responsable** depuis plus de 14 ans en étant, par exemple, l'un des premiers signataires des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies de Paris en 2008.

Dès 2010, La Financière de l'Echiquier a lancé ses premiers fonds ISR laboratoires. Au 31/12/2021, **12 OPC composent l'offre des fonds labellisés ISR de La Financière de l'Echiquier** :

- Echiquier Major SRI Growth Europe
- Echiquier Alpha Major SRI
- Echiquier Positive Impact Europe
- Echiquier Agenor SRI Mid Cap Europe
- Echiquier Agenor Euro SRI Mid Cap
- Echiquier Impact et Solidaire
- Echiquier Credit Europe SRI
- Echiquier ARTY SRI
- Echiquier Convexité Europe SRI
- Echiquier Climate & Biodiversity Impact Europe
- Echiquier High Yield SRI Europe
- Echiquier Health Impact For All

Veillez noter que pour la suite de ce rapport, les résultats de vote et d'engagement des OPC Echiquier Major SRI Growth Europe et Echiquier Alpha Major SRI seront présentés conjointement puisque les portefeuilles sont identiques. L'OPC Echiquier Impact et Solidaire ayant été créé fin 2021, aucune statistique de vote et d'engagement ne sont disponibles à ce jour. Les OPC Echiquier High Yield SRI Europe et Echiquier Health Impact For All ayant été labellisés ISR fin 2021, aucune statistique d'engagement n'est disponible pour l'exercice 2021.

Au cœur de notre démarche d'investisseur responsable se trouve la volonté d'accompagner les entreprises dans la durée afin de les aider à améliorer leur modèle de gouvernance ainsi que leurs pratiques environnementales et sociales. Cette envie est portée par la conviction que **de bonnes pratiques ESG sont sources de performance financière**. Le lien entre ISR et performance financière a été démontré par une étude de LFDE, l'étude « ISR et performance », disponible sur la page « [Pour aller plus loin](#) » de notre site internet, au sein de la rubrique « Documents LFDE - Etudes et Publications ».

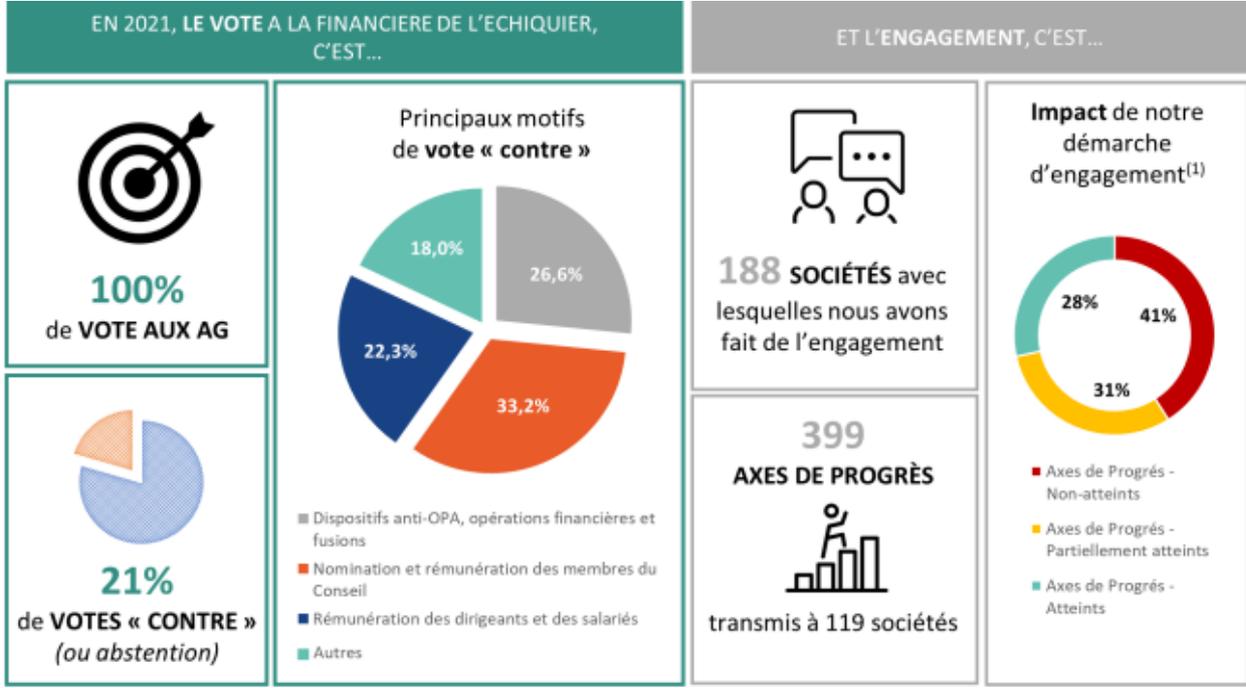
Cette conviction se matérialise par **l'exercice systématique des droits de vote** aux Assemblées Générales (AG) ainsi que par une **politique d'engagement actionnarial** auprès des sociétés dans lesquelles La Financière de l'Echiquier est investie. Selon nous, le vote et l'engagement font partie intégrante de la responsabilité d'investisseur, et en particulier de celle d'investisseur responsable :

- **Le vote aux Assemblées Générales** est selon nous du devoir de tout actionnaire. C'est pourquoi, nous avons pris l'engagement de voter de façon systématique à l'ensemble des Assemblées Générales des entreprises présentes dans nos portefeuilles gérés de façon active.
- **L'engagement actionnarial** est au cœur de notre relation avec les entreprises depuis 2013. Pour cela, nous engageons un dialogue avec les entreprises dans lesquelles nous investissons au moyen du partage d'axes de progrès précis. Ces axes de progrès constituent des objectifs à atteindre par les entreprises sur les aspects extra financiers que nous suivons dans le temps.

Au travers de la démarche d'amélioration continue de son approche d'investissement responsable, LFDE cherche à renforcer ses pratiques d'engagement individuel avec la volonté de systématiser l'envoi des axes de progrès pour l'ensemble de ses fonds, et plus uniquement pour ses fonds labellisés ISR.

L'approche d'engagement n'est pas la même selon l'approche extra-financière de chaque OPC, mais elle reste dans tous les cas supervisée par l'équipe de Recherche IR. Elle suit notamment les engagements réalisés par les équipes de gestion auprès des entreprises investies au travers du pourcentage d'axes de progrès envoyés.

Les chiffres ci-dessous résument notre démarche de vote et d'engagement au cours de l'année 2021 :



Les résultats présentés concernent l'atteinte des 190 axes de progrès envoyés avant 2021 à 83 entreprises et dont l'atteinte a été évaluée au 31/12/2021.

## 2. PRINCIPES DE LA POLITIQUE DE VOTE

Le vote aux AG fait partie intégrante de notre démarche d'investisseur responsable. Depuis sa création, La Financière de l'Echiquier a mis en place sa propre politique de vote. L'exercice des droits de vote est selon nous fondamental car lors des AG sont présentées des résolutions déterminantes pour la vie des entreprises.

Depuis 2017, LFDE s'est engagée à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires afin de voter de façon systématique à l'ensemble des AG. Le graphique ci-dessous rappelle les grandes évolutions de notre politique de vote :



La volonté de systématiser le vote quel que soit le pourcentage de détention du capital coïncide avec la mise en place de notre politique d'intégration ESG généralisée. En effet, fin 2017, LFDE a fait le choix de formaliser sa démarche d'intégration ESG en systématisant le vote et l'analyse ESG pour l'ensemble des portefeuilles gérés activement au sein de la société de gestion.

L'exercice des droits de vote a été volontairement organisé de façon décentralisée afin que chacun des gérants et analystes vote pour les entreprises dans lesquelles il est directement investi. En effet, nous sommes convaincus qu'il est primordial d'avoir **une connaissance approfondie** et **un suivi dans la durée des entreprises** afin de comprendre les enjeux qui sont à l'œuvre lors des Assemblées Générales et de prendre ainsi les décisions qui nous paraissent à la fois bonnes pour l'entreprise et pour nos clients, en tant qu'actionnaires minoritaires. Cette organisation permet une implication de l'ensemble de l'équipe de gestion, avec l'appui de l'équipe de Recherche Investissement Responsable, et est facilitée par la retranscription de notre politique de vote en recommandations de vote sur la plateforme *Proxy Exchange* d'ISS.

Lors de la saison des Assemblées Générales, en parallèle de l'exercice des droits de vote, il n'est pas rare que les analystes et gérants de La Financière de l'Echiquier soient amenés **à dialoguer avec les entreprises**. Ce dialogue peut être établi en amont de l'AG ou à la suite de l'exercice des droits de vote. Il a pour objectif d'accompagner dans la durée l'entreprise dans la rédaction de ses résolutions et dans sa transparence avec ses actionnaires au moment de l'AG.

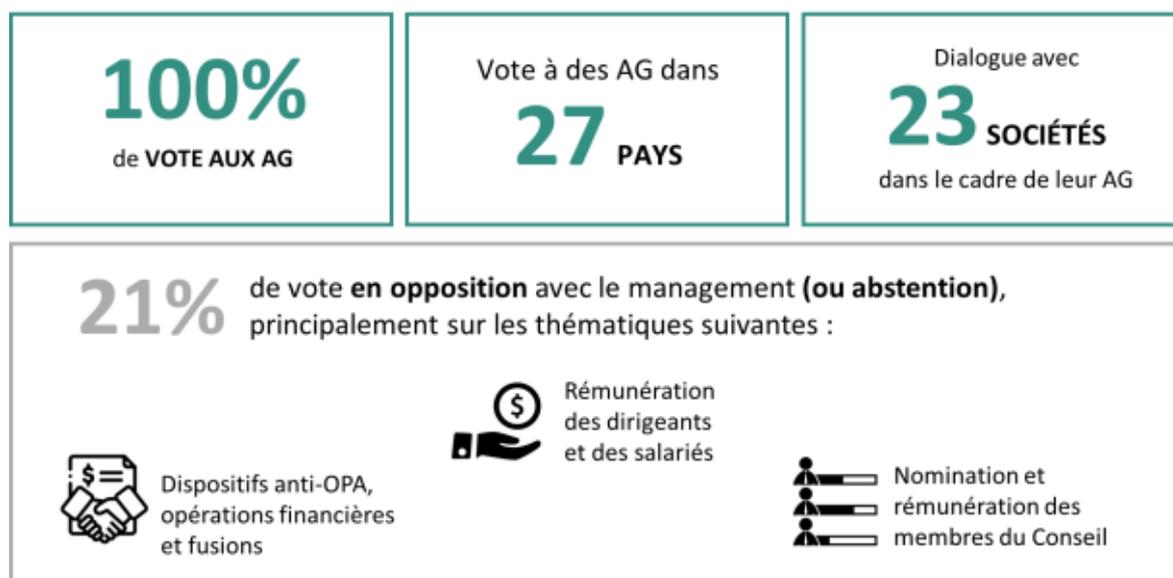
Les données présentées dans ce rapport concernent l'ensemble des OPC couverts par notre politique de vote, ce qui correspond à **92%** des encours de LFDE au 31/12/2021. Les OPC gérés selon des stratégies quantitatives et macro-économiques, la gestion thématique Afrique, ainsi que les fonds de fonds ne sont pas concernés par notre politique de vote.

Vous trouverez notre politique de vote et d'engagement dans son intégralité sur notre site internet dans la section « Investissement Responsable », sur la page « [Pour aller plus loin](#) », au sein de la rubrique « Documents LFDE – Vote et Engagement ».

### 3. PRATIQUE DE L'EXERCICE DES DROITS DE VOTE EN 2021

#### 3.1 EN BREF

En 2021, l'exercice des droits de vote à La Financière de l'Echiquier, c'est :



Source : La Financière de l'Echiquier  
AG = Assemblées Générales

#### 3.2 RESULTATS DE L'EXERCICE DES DROITS DE VOTE 2021 A L'ECHELLE DE LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

En 2021, nous avons voté à **426** Assemblées Générales pour un total de **6 616** résolutions, soit pour **100%** des entreprises de notre périmètre de vote. Selon l'AFG, en 2021, les sociétés de gestion de portefeuille françaises exerçaient effectivement leurs droits de vote pour 80% de leurs actions cotées en portefeuille, un chiffre proche de celui de l'année 2020 mais en augmentation ces dernières années.

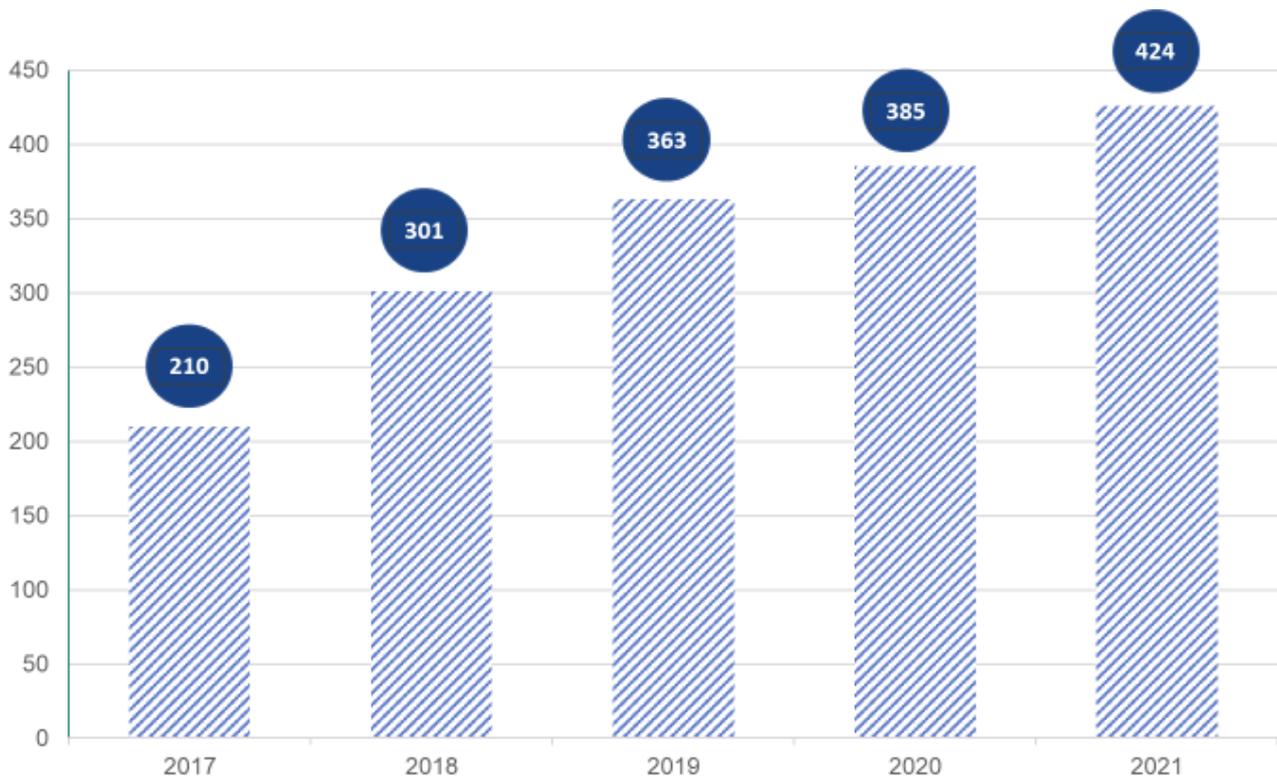
Les principaux chiffres reflétant l'activité de vote de La Financière de l'Echiquier en 2021 (comparaison avec 2019 et 2020) sont les suivants :

	2019	2020	2021
<b>Nombre d'AG votées</b>	<b>363</b>	<b>385</b>	<b>424</b>
dont France	128	116	122
dont International (hors France)	235	269	198
<b>Nombre de résolutions votées</b>	<b>5 315</b>	<b>6 067</b>	<b>6 616</b>
dont votes "contre" (ou absentions)	22%	22%	21%

Source : La Financière de l'Echiquier  
Données du 01/01/2019 au 31/12/2021

Nous notons une augmentation du nombre d'Assemblées Générales votées entre 2020 et 2021 (+10,6%). Cette augmentation s'explique par la gestion de nouvelles stratégies d'investissement (OPC, mandats et fonds dédiés).

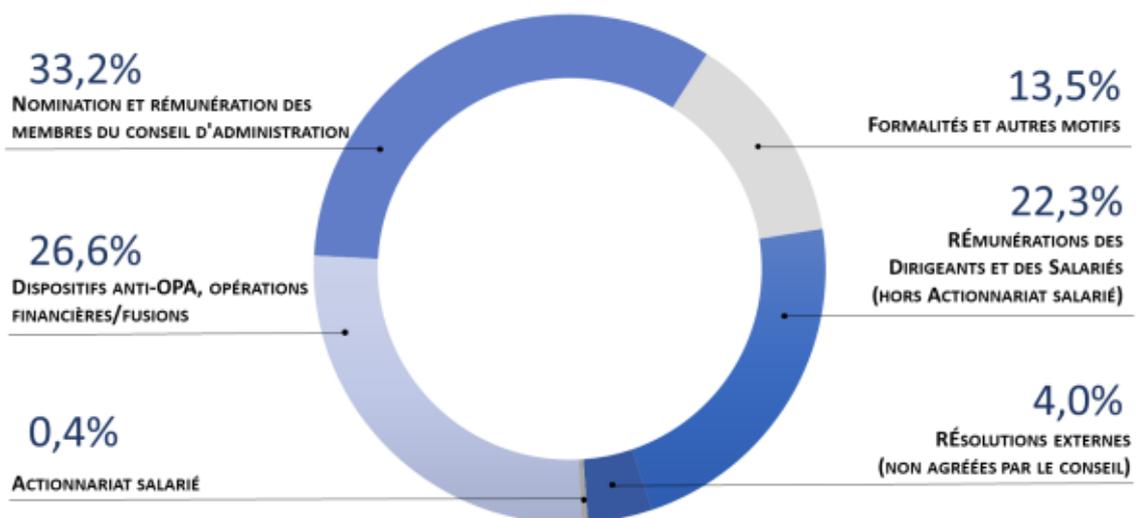
Evolution du nombre d'Assemblées Générales auxquelles La Financière de l'Echiquier a voté ces cinq dernières années :



Source : La Financière de l'Echiquier

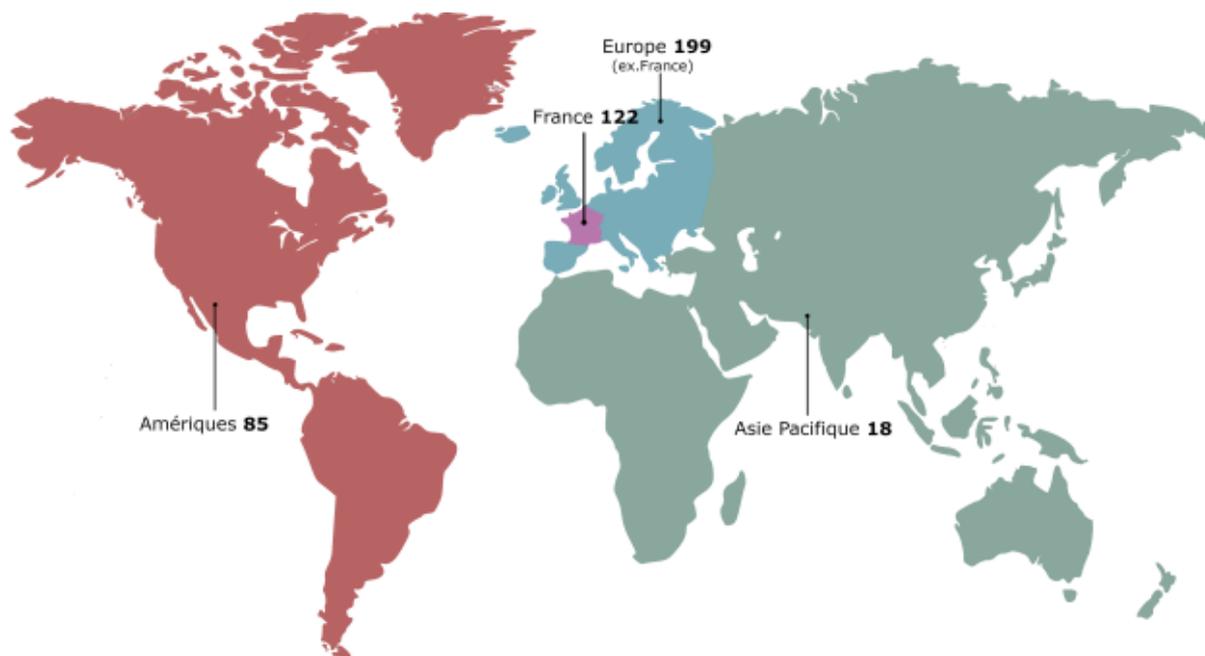
En 2021, La Financière de l'Echiquier a voté « contre » (ou s'est abstenu) à **21%** des résolutions pour lesquelles elle s'est prononcée, soit une opposition à **1 269** résolutions sur 6 670. Les cas d'abstentions sont très rares (1,5% des votes en 2021). En comparaison, en 2021, selon l'AFG, le pourcentage moyen de vote « contre » des gérants français était de 19% (et 1% d'abstention).

Les motifs de ces votes « contre » sont synthétisés dans le graphique ci-dessous :



Source : La Financière de l'Echiquier  
Données du 01/01/2021 au 31/12/2021

La répartition géographique des votes exercés au cours de l'année est la suivante :



Source : La Financière de l'Echiquier  
Données du 01/01/2021 au 31/12/2021

En tant qu'investisseur responsable, nous analysons en détail toute résolution portant sur des thèmes environnementaux et sociaux. Nous avons ainsi soutenu **92%** des résolutions portant sur des sujets sociaux ou environnementaux, soit 23 résolutions sur 25.

Il arrive parfois que l'analyse au cas par cas des spécificités des entreprises nous amène à contrevenir à notre politique de vote, bien que nous fassions en sorte de limiter au maximum ces situations. Ces types de situation, qui sont néanmoins très encadrées où chacun de ces votes doit être justifié par le gérant et/ou l'analyste en charge du vote.

En 2021, ce cas de figure s'est produit pour **2,3%** des résolutions à l'échelle de LFDE (vs 1,6% en 2020).

Compte tenu du volume important d'AG auxquelles nous sommes invités à voter, ainsi que du contexte sanitaire particulier de la saison des AG 2021, **nous n'avons assisté physiquement à aucune AG.**

LFDE n'a pas détecté de conflits d'intérêts dans le cadre des votes effectués lors de l'exercice 2021.

### 3.3 RESULTATS DE L'EXERCICE DES DROITS DE VOTE 2021 A L'ECHELLE DES FONDOS

L'ensemble de l'équipe de gestion est impliqué dans l'exercice des droits de vote. Chacun est responsable du bon déroulement du vote aux AG pour les valeurs dont il a la responsabilité.

Les principaux chiffres reflétant par fonds l'activité de vote de LFDE en 2021 (comparaison avec 2019 et 2020) sont les suivants :

	2019		2020		2021		Nombre de votes « contre » (ou abstention)
	% de votes aux AG	% de votes "contre" (ou abstention)	% de votes aux AG	% de votes "contre" (ou abstention)	% de votes aux AG	% de votes "contre" (ou abstention)	
<b>INVESTISSEMENTS A IMPACT</b>							
x Echiquier Climate & Biodiversity Impact Europe	_*	_*	_*	_*	100%	16,0%	122
x Echiquier Health Impact For All					100%	21,9%	146
x Echiquier Impact et Solidaire	_*	_*	_*	_*	_*	_*	_*
x Echiquier Positive Impact Europe	100%	14,0%	100%	18,7% ↗	100%	16,7% ↘	141
<b>ISR</b>							
x Echiquier Agenor Euro SRI Mid Cap	100%	20,0%	100%	26,4% ↗	100%	18,5% ↘	113
x Echiquier Agenor SRI Mid Cap Europe (1)	100%	17,4%	100%	15,6% ↘	100%	15,0% ↘	130
x Echiquier Alpha Major SRI	100%	13,5%	100%	20,5% ↗	100%	19,7% ↘	143
x Echiquier Major SRI Growth Europe (1)	100%	17,7%	100%	20,5% ↗	100%	19,7% ↘	143
x Echiquier ARTY SRI (1)	100%	21,5%	100%	19,2% ↘	100%	19,1% ↘	172
x Echiquier Convexité SRI Europe	_*	0,0%	-	0,0%	100%	14,3%	1
x Echiquier Credit Europe SRI	-	0,0%	-	0,0%	100%	7,7%	1
x Echiquier High Yield SRI Europe	-	-	-	-	-	0,0%	-
<b>INTEGRATION ESG</b>							
x Echiquier Agressor et Agressor PEA	100%	23,1%	100%	19,1% ↘	100%	16,8% ↘	133
x Echiquier Artificial Intelligence	100%	17,6%	100%	24,6% ↗	100%	27,1% ↗	78
x Echiquier Entrepreneurs	100%	14,7%	100%	17,0% ↗	100%	12,8% ↘	115
x Echiquier Excelsior	100%	16,1%	100%	16,3% ↗	100%	14,6% ↘	139
x Echiquier Luxury	100%	27,9%	100%	25,9% ↘	100%	26,1% ↗	98
x Echiquier Patrimoine	100%	26,2%	100%	29,6% ↗	100%	20,0% ↘	214
x Echiquier Robotics	100%	21,8%	100%	17,3% ↘	100%	19,4% ↗	64
x Echiquier Space	_*	_*	_*	_*	100%	31,5%	28
x Echiquier USA	100%	23,4%	100%	24,2% ↗	100%	26,9% ↗	104
x Echiquier Value Euro	100%	28,6%	100%	20,7% ↘	100%	23,4% ↗	225
x Echiquier World Equity Growth	100%	26,1%	100%	18,2% ↘	100%	26,5% ↘	90
x Echiquier World Next Leaders (1)	100%	17,8%	100%	28,6% ↗	100%	27,1% ↘	76

Source : La Financière de l'Echiquier  
Données du 31/12/2019, 31/12/2020 et au 31/12/2021

\* L'absence de données pour certains fonds s'explique par la création récente de ceux-ci.

(1) Les données de vote pour les compartiments Echiquier ARTY SRI Fund, Echiquier Agenor SRI Mid Cap Europe Fund et Echiquier Major SRI Growth Europe Fund de la SICAV luxembourgeoise « ECHIQUIER FUND » sont identiques à celles présentées dans le tableau.

De plus, concernant nos neuf OPC labellisés ISR en 2021 :

	Nombre d'AG votées	Nombre de résolutions votées	% de votes aux AG	Nombre de votes "contre"
<b>INVESTISSEMENTS A IMPACT</b>				
x Echiquier Climate & Biodiversity Impact Europe	42	763	100%	122
x Echiquier Health Impact For All	38	667	100%	146
x Echiquier Impact et Solidaire	-*	-*	-*	-*
x Echiquier Positive Impact Europe	42	847	100%	141
<b>ISR</b>				
x Echiquier Agenor Euro SRI Mid Cap	41	611	100%	113
x Echiquier Agenor SRI Mid Cap Europe	54	839	100%	130
x Echiquier Alpha Major SRI	38	726	100%	143
x Echiquier Major SRI Growth Europe	38	726	100%	143
x Echiquier Arty SRI	51	903	100%	172
x Echiquier Convexité SRI Europe	2	7	100%	1
x Echiquier Credit Europe SRI	4	13	100%	1
x Echiquier High Yield Europe SRI	0	0	0%	0

Les fonds Echiquier Credit Europe SRI, Echiquier High Yield SRI Europe et Echiquier Convexité SRI Europe sont présents dans les deux tableaux précédant car il s'agit de fonds obligataires labellisés ISR, pour lesquels nous votons également à 100% des AG. Ce nombre d'AG est très restreint compte tenu de la classe d'actifs : 0 en 2018, 4 en 2019, 0 en 2020 et 6 en 2021. Cette démarche s'applique également aux compartiments obligataires de nos fonds diversifiés dont Echiquier ARTY SRI.

L'évolution de notre politique de vote (vote systématique quel que soit le pourcentage du capital détenu) se reflète dans les données de vote de l'ensemble des fonds. **L'objectif de vote à 100% des AG a donc été atteint pour chaque fonds.** Cette évolution n'a pour autant pas remis en cause l'attention portée à chaque résolution.

En cas d'opposition, il est très courant qu'un dialogue sur ce motif ait lieu avec l'entreprise au moment de l'AG ou lors de l'entretien avec la société dédié aux enjeux extra-financiers.

### 3.4 DIALOGUE ACTIONNARIAL DANS LE CADRE DE L'EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Lors de la saison des AG et en parallèle de l'exercice des droits de vote, il n'est pas rare que les analystes et gérants de La Financière de l'Echiquier soient amenés à dialoguer avec les entreprises. Ce dialogue peut être établi en amont de l'AG ou à la suite de l'exercice des droits de vote :

- **Dialogue en amont de l'AG** : Dans le premier cas, il s'agit soit de demandes d'entreprises souhaitant nous consulter en amont de leur AG, dans la phase de définition et de rédaction de leurs résolutions, soit d'une demande proactive de notre part afin d'éclaircir certaines de leurs résolutions. Dans ce cadre, nous les sensibilisons aux cas où notre politique de vote pourrait nous amener à voter contre certaines de leurs résolutions et leur expliquons comment adapter leurs résolutions en conséquence, si elles le souhaitent.

En 2021, nous avons réalisé **6** actions de dialogue en amont d'Assemblées Générales d'entreprises investies dans un ou plusieurs OPC gérés par La Financière de l'Echiquier.

**- ENGIE -**  
UN DEPOT DE RESOLUTION A EFFET IMMEDIAT

Nous sommes actionnaires depuis plusieurs années du spécialiste français de la production et de la distribution de gaz naturel **ENGIE**. En amont de l'Assemblée Générale 2021, dans le cadre d'une campagne d'engagement menée par le Climate Action 100+, nous avons participé à un dépôt de résolution portant notamment sur la modification des statuts pour y inclure la stratégie d'atteinte de la neutralité carbone du groupe.

À la suite du dépôt de cette résolution et avant son AG de mai 2021, le groupe s'est engagé sur les différents points sur lesquels portaient la résolution et nous avons donc collectivement décidé de retirer la résolution.

Dialogue pré-AG | Formalités et autres motifs | Environnement

- **Dialogue à la suite de l'exercice des droits de vote** : Le dialogue est régulièrement établi avec les entreprises à la suite de l'Assemblée Générale par les gérants et les analystes afin d'expliquer nos choix de votes (en particulier les cas de votes contre et d'abstention) et inciter l'entreprise à adopter de meilleures pratiques de gouvernance, ainsi qu'à ajuster en conséquence la rédaction de ses résolutions et sa transparence, dans la perspective de sa prochaine AG.

En 2021, ce type de dialogue actionnarial a concerné **8** entreprises dont...

- SAP -

UN PARTAGE DE BONNES PRATIQUES CONCERNANT LA GOUVERNANCE ET LES EMISSIONS DE NOUVEAUX TITRES

En 2021, nous avons dialogué à la suite de notre vote avec **SAP**, leader mondial du développement et de la commercialisation de progiciels intégrés. Nous avons eu l'occasion d'échanger avec la société sur les raisons de nos votes d'opposition au management sur plusieurs résolutions. Nous avons voté contre la **nomination d'un administrateur** car nous considérons que cette domination aurait un impact négatif sur la diversité au sein du conseil d'administration en termes de compétences, de genre et de géographie.

Nous nous sommes également opposés à la ratification de KPMG comme auditeur pour l'exercice fiscal 2021. En effet nous considérons qu'une rotation des cabinets de Commissaires aux Comptes doit avoir lieu au minimum tous les 10 ans et KPMG est l'auditeur du groupe SAP depuis 19 ans. L'entreprise nous a d'ailleurs indiqué durant notre engagement qu'elle allait changer de commissaire aux comptes en 2022.

Nous avons également attiré l'attention de nos interlocuteurs sur nos attentes lors des **augmentations de capital**. En effet, notre soutien aux résolutions portant sur les augmentations de capital est conditionné par la présence d'un droit de préemption pour les actionnaires.

Dialogue post-AG

Rémunération des dirigeants et des salariés

Opérations financières et fusions

### 3.5 HISTOIRES DE VOTES AUX ASSEMBLEES GENERALES

L'Assemblée Générale est un lieu privilégié pour laisser les actionnaires s'exprimer sur des sujets de plus en plus larges, bien que majoritairement relatifs à la gouvernance des entreprises. Il peut par exemple être question de la rémunération des dirigeants ou de la stratégie climatique d'une entreprise. Nous avons choisi d'exposer ci-dessous différentes histoires de votes aux AG.

#### . HISTOIRES DE VOTES CONTRE LE MANAGEMENT

Dans les encarts ci-dessous sont détaillés plusieurs exemples d'Assemblées Générales tenues en 2021 pour lesquelles nous n'avons pas suivi les recommandations du management pour certaines résolutions. Nous avons choisi d'illustrer les trois principaux thèmes de vote « contre » que sont les dispositifs anti-OPA et opérations financières/fusions, la nomination et rémunération des membres du Conseil ainsi que la rémunération des dirigeants et des salariés.

- NOVO NORDISK -

UNE AUGMENTATION DE CAPITAL EN DEFAVEUR DES ACTIONNAIRES MINORITAIRES

La Financière de l'Echiquier est attachée au respect des actionnaires minoritaires. Ainsi, nous ne souhaitons pas voir notre détention en capital se diluer. Par notre politique de vote, nous sommes systématiquement **opposés aux augmentations de capital sans Droits Préférentiels de Souscription (DPS)** qui exposent les actionnaires existants à un risque de dilution. Conscients que ce type d'opération permet de lever des fonds plus rapidement qu'une augmentation de capital avec droits préférentiels, nous encourageons les entreprises à les assortir d'un délai de priorité pour les actionnaires existants. Par conséquent, nous avons ainsi été amenés à voter contre la résolution présentée par **NOVO**

**NORDISK** lors de son Assemblée Générale de mars 2021 ayant un objectif de lever du capital sans DPS, ni droit de priorité.

Vote Opposition Opérations financières et fusions

#### - CARL ZEISS MEDITECH -

##### QUESTIONNER LA NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'indépendance des administrateurs est un critère important pour nous quand il s'agit de déterminer si nous soutenons ou non la nomination d'un administrateur ou d'un membre de comité. Lors de l'Assemblée Générale 2021 de **CARL ZEISS MEDITECH**, nous avons voté contre la nomination de Christian Mueller au sein du comité d'audit du conseil d'administration car cette nomination faisait passer la proportion de membres indépendants dans ce comité sous les 50%.

Vote Opposition Nomination et rémunération des membres du conseil d'administration

#### - EXEL INDUSTRIES -

##### QUESTIONNER LA REMUNERATION DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Nous avons voté contre la résolution relative à l'approbation de la rémunération au titre de l'exercice 2020 de **Guerric BALLU, Président Directeur Général** du groupe industriel français **EXEL INDUSTRIES**. En effet, nous considérons que la rémunération proposée à titre exceptionnel au titre de l'exercice 2020 l'est sans justification suffisante mise à disposition des actionnaires, nous considérons donc cette rémunération comme inappropriée aux vues des éléments à notre disposition.

Vote Opposition Rémunération des dirigeants et des salariés

### . HISTOIRES DE VOTES SUR DES RESOLUTIONS ENVIRONNEMENTALES ET/OU SOCIALES

Les enjeux climatiques, très prégnants dans les discussions avec les sociétés le sont également de plus en plus au sein des Assemblées Générales. Ainsi, l'année 2021 a été l'occasion d'observer des dépôts de résolutions de la part d'actionnaires sur ces enjeux parfois encouragés par des ONG. Nous avons observé de nombreux dépôts de résolution en faveur d'une plus grande transparence sur les enjeux environnementaux propres aux entreprises.

#### - AMAZON.COM -

##### AMELIORATION DE LA TRANSPARENCE ET DES PRATIQUES

En amont de l'Assemblée Générale 2021 d'**AMAZON**, une coalition d'actionnaires a déposé une résolution ayant pour objectif d'obliger le groupe à évaluer l'impact des emballages plastiques de ses produits. Compte tenu de l'impact environnementale des groupes de distribution globaux comme **AMAZON** il nous semblait important de soutenir cette résolution qui vise à responsabiliser les entreprises sur leurs externalités négatives et à réduire leurs impacts.

Vote Approbation Environnement

### 3.6 DEPOT DE RESOLUTIONS EN ASSEMBLEE GENERALE

La Financière de l'Echiquier, en tant qu'investisseur de long terme, privilégie le dialogue en direct avec les entreprises lorsqu'elle souhaite leur faire passer un message pour défendre les intérêts de ses clients, en tant qu'actionnaires minoritaires. La relation de confiance que nous construisons avec les entreprises au fil des années permet que nos demandes soient généralement prises au sérieux et entendues. Cependant, dans le cas où nous ne réussissons pas à avoir un écho positif de la part de l'entreprise avec laquelle nous avons engagé un dialogue et que nous considérons que l'enjeu est légitime et primordial, nous pouvons être amenés à déposer une ou plusieurs résolutions en Assemblée Générale (cf. processus d'escalade). Ces cas de figure sont rares et ne se produisent qu'en dernier recours. Nous avons co-déposé une résolution en 2021, dans le cadre du Climate Action 100+.

#### - ENGIE -

##### ENCOURAGER LA TRANSPARENCE SUR LES ENJEUX CLIMATIQUES

Dans le cadre de l'AG 2021 du groupe **ENGIE** nous avons participé à un groupe de travail aux côtés de d'autres investisseurs pour élaborer une résolution environnementale. L'objet de cette résolution était de demander à ENGIE de clarifier sa feuille de route vers la neutralité carbone et de se fixer un objectif daté.

En amont de l'assemblée générale l'entreprise a accepté de répondre aux exigences de notre groupe d'investisseurs, nous avons décidé de retirer notre résolution. En effet **ENGIE** s'est engagé à : la neutralité carbone au plus tard à horizon 2050, détailler sa feuille de route d'émissions carbone lors de l'AG, ajouter la mention des scopes 1, 2 et 3 et la couverture de toutes les activités commerciales ainsi qu'à détailler son plan de sortie du charbon.

Vote **Approbation** **Environnement**

### 3.7 MISE A DISPOSITION DES DONNEES

Les inventaires exhaustifs des votes exercés, résolution par résolution, aux Assemblées Générales des émetteurs présents dans les portefeuilles des OPC labellisés ISR, au cours de l'année écoulée sont publiés et accessibles librement sur le site internet de La Financière de l'Echiquier, dans la section « Investissement Responsable », sur la page « Pour aller plus loin », au sein de la rubrique « Documents LFDE – Vote et Engagement ».

Ces inventaires sont également disponibles pour chaque OPC labellisé, sur la page qui lui est dédié, accessible depuis la section « Fonds » de notre site internet, sous l'intitulé « Inventaire des votes ».

## 4. PRINCIPES DE LA POLITIQUE D'ENGAGEMENT

L'engagement individuel de La Financière de l'Echiquier se fait tout au long de la vie de nos participations et en particulier au travers de la définition, la formalisation et du partage d'axes de progrès avec les entreprises.

La démarche d'engagement individuel de LFDE fonctionne de la manière suivante :

- **Pour les OPC actions labellisés ISR** : A la fin de chaque analyse ESG, plusieurs **axes de progrès** sont définis par l'analyste ou gérant en charge de la valeur. Ces axes de progrès concernent les aspects environnementaux (dont climatiques), sociaux et de gouvernance de l'entreprise sur lesquels LFDE souhaite la voir évoluer. Nous souhaitons que les objectifs partagés avec l'entreprise soient **réalistes, mesurables et contrôlables**. Ces axes de progrès sont **formalisés par écrit** et **transmis à l'entreprise**.

Lors de l'entretien de suivi qui a lieu en moyenne tous les deux ans, nous apprécions ensemble les progrès accomplis sur la base des objectifs formalisés auparavant (axes de progrès atteints, partiellement atteints ou non atteints), et redéfinissons ensemble de nouveaux axes de progrès. En dehors de ce point d'étape formalisé tous les deux ans, en particulier pour les valeurs présentes dans nos OPC à impact, nous nous efforçons de suivre de façon plus régulière ces axes de progrès, à l'occasion des échanges que nous avons avec les entreprises tout au long de l'année

- **Pour les OPC obligataires et diversifiés labellisés ISR** : Le partage des axes de progrès avec les entreprises est cependant systématique dans les cas suivants :
  - **Sociétés non cotées**
  - Sociétés dont la note ESG est **inférieure** à 6,0/10
  - **Sociétés notées en catégorie B par les agences de notation financières.**
- **Les OPC en intégration ESG** : Nous encourageons de plus en plus le partage des axes de progrès avec les entreprises, en particulier dans les cas suivants :
  - **Détention importante en capital** par LFDE et proximité avec l'entreprise.
  - Sociétés dont la note ESG est **inférieure** à 6,0/10
  - **La matérialité des enjeux ESG identifiés** : Lors de l'analyse ESG, si certains axes de progrès concernent des enjeux ESG particulièrement matériels pour l'entreprise, les axes de progrès sont partagés avec l'entreprise concernée.
  - **Consultation avec des parties-prenantes** : Il n'est pas rare que les gérants et analystes échangent avec d'autres parties-prenantes de l'entreprise. Si certaines préoccupations communes émergent, il est alors important qu'en qualité d'actionnaire nous partagions avec l'entreprise nos remarques sur des sujets matériels.
  - **Engagement post-AG** : Lorsqu'un engagement lors de l'Assemblée Générale a déjà eu lieu, et lorsqu'il s'agit de sujets également identifiés comme étant des « axes de progrès » à la suite de l'analyse ESG, il n'est pas rare qu'ils soient partagés avec l'entreprise afin d'insister sur leur importance.
  - **Climat** : Pour les entreprises des secteurs jugés matériels dans la **transition environnementale**, dont le poids des actifs détenus dans l'empreinte carbone de

LFDE serait significatif, nous renforcerons notre analyse climat et notre démarche d'engagement.

Des axes de progrès sont cependant formalisés dans le cadre de chaque analyse ESG, il n'est pas rare que ceux-ci soient partagés lors des rencontres avec les représentants des sociétés concernés.

Au travers de la démarche d'amélioration continue de son approche d'investissement responsable, La Financière de l'Echiquier cherche à renforcer ses pratiques d'engagement individuel avec la volonté de systématiser l'envoi des axes de progrès et d'avoir ainsi une approche homogène pour l'ensemble de ses OPC. Pour cela, l'équipe de Recherche IR suit annuellement le pourcentage d'axes de progrès envoyés aux entreprises sur le nombre total d'axes de progrès formulés. Vous trouverez notre politique de vote et d'engagement dans son intégralité sur notre site internet dans la section « Investissement Responsable », sur la page « [Pour aller plus loin](#) », au sein de la rubrique « Documents LFDE – Vote et Engagement ».

## 5. PRATIQUE DE L'ENGAGEMENT INDIVIDUEL EN 2021

### 5.1 EN BREF

A l'échelle de la Financière de l'Echiquier, l'année 2021 a donné lieu à l'envoi de **399** axes de progrès auprès de **119** entreprises, sur les **775** axes de progrès formulés sur **238** entreprises à l'échelle de toute la gestion de LFDE. Dans le cadre de notre démarche d'investissement responsable, l'engagement est au cœur de la relation de confiance que nous avons avec les entreprises. Nos axes de progrès sont considérés comme des recommandations solides par les entreprises qui témoignent de la bonne compréhension que nous avons de leurs enjeux propres ainsi que des bonnes pratiques de leur secteur et de leurs concurrents. Nous sommes convaincus que l'engagement est étroitement lié à notre travail d'analyse ESG des entreprises et qu'il permet, outre l'amélioration des pratiques des sociétés, de mieux appréhender et, in fine, de réduire le risque de nos investissements.

Ces axes de progrès sont systématiquement formalisés lors de chaque analyse ESG réalisée à la Financière de l'Echiquier. Leur envoi est systématique pour les sociétés présentes dans les fonds :

- Echiquier Agenor Euro SRI Mid Cap
- Echiquier Agenor SRI Mid Cap Europe
- Echiquier Climate & Biodiversity Impact Europe.
- Echiquier Major SRI Growth Europe
- Echiquier Positive Impact Europe
- Echiquier Health Impact For All

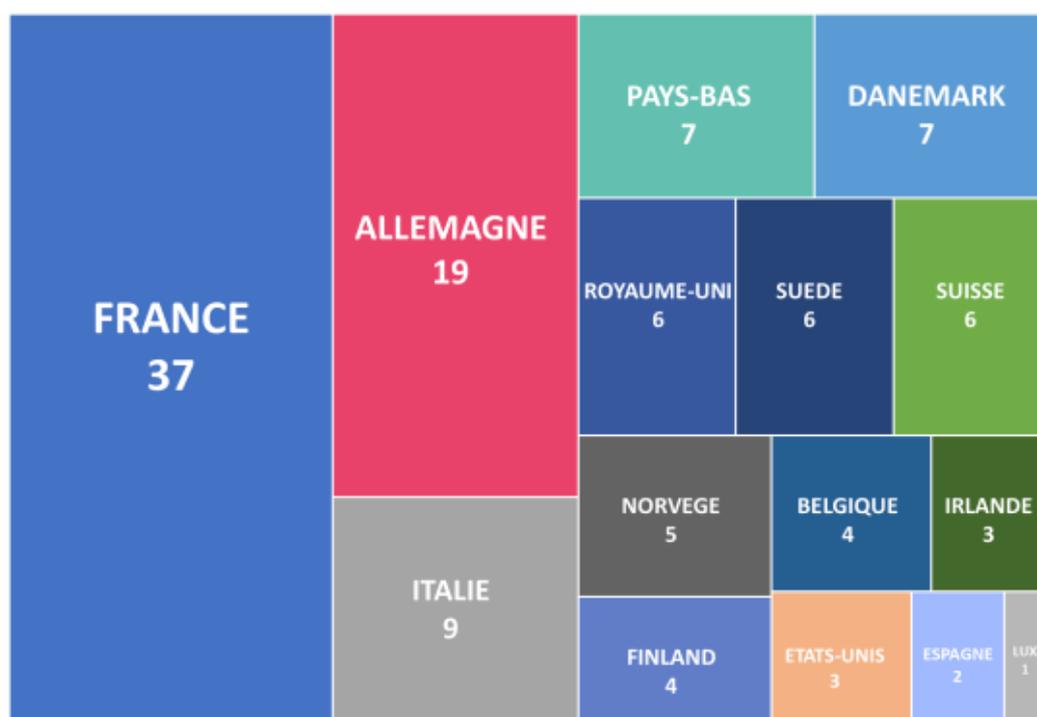
Concernant les autres fonds de notre gamme les gérants et analystes en charge des analyses ESG des sociétés sont fortement encouragés à faire parvenir ces axes de progrès aux entreprises concernées.

Concernant le fonds Echiquier Health Impact For All, l'OPC ayant été transformé en fonds à impact fin 2021 aucun engagement n'a été réalisé au titre du fonds auprès des entreprises en portefeuille en 2021.

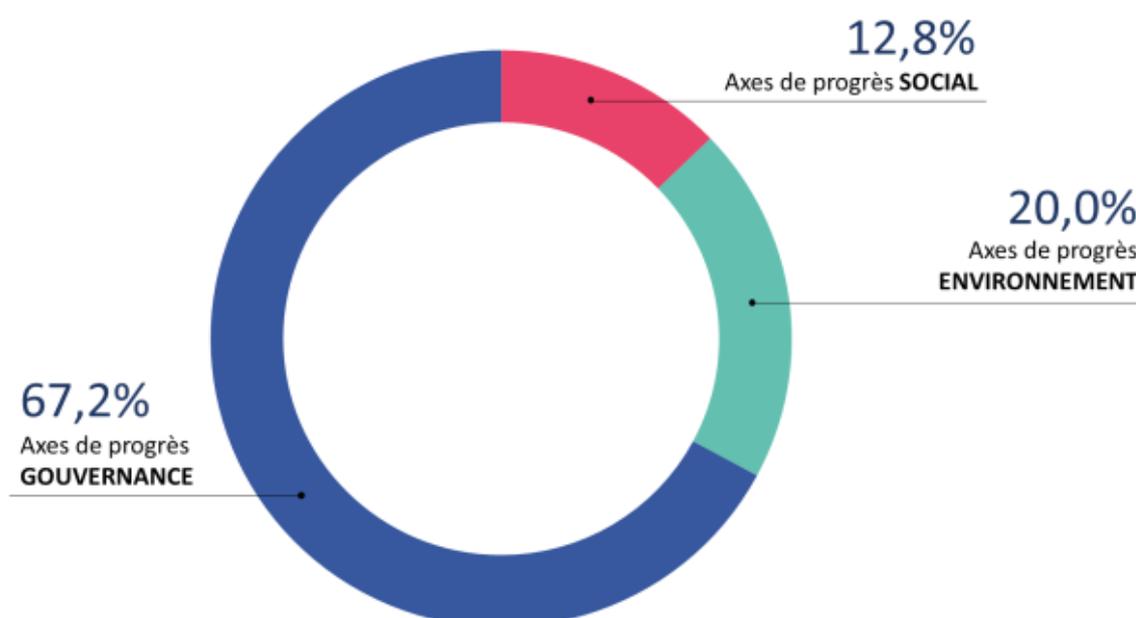
## 5.2 RESULTATS DES ACTIVITES D'ENGAGEMENT INDIVIDUEL EN 2020

Au cours de l'année **2021**, nous avons transmis des axes de progrès à **119 sociétés**.

Géographiquement, notre engagement s'est décomposé comme suit (en nombre de sociétés) :



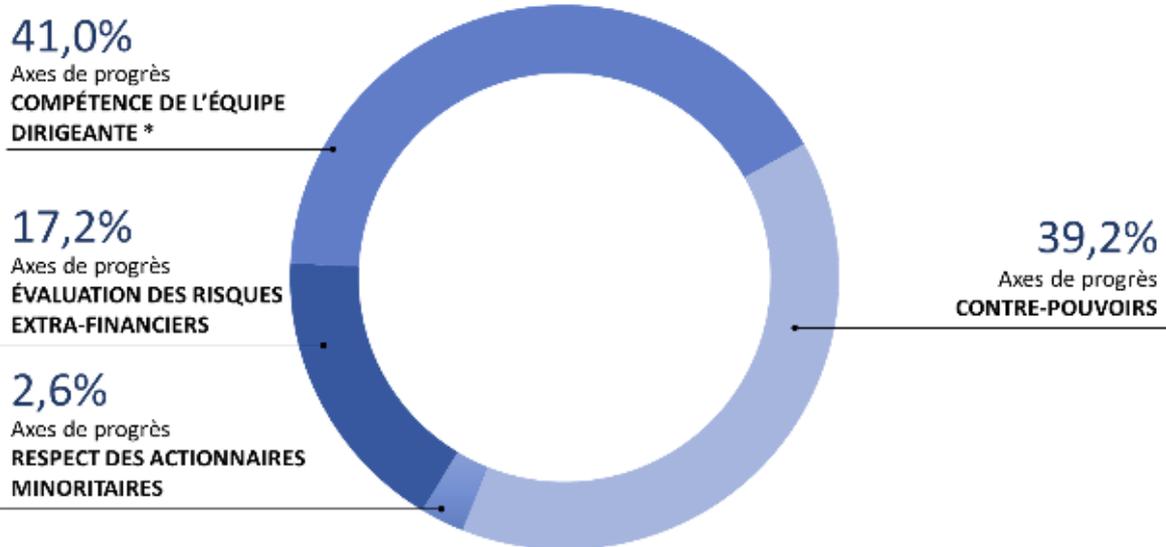
**399 axes de progrès** ont été transmis, adressant des sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance selon la répartition suivante :



Source : La Financière de l'Echiquier  
Données au 31/12/2021

Au sein de chacun des piliers, différentes thématiques ont été abordées selon la répartition suivante :

- **Thématiques de GOUVERNANCE :**

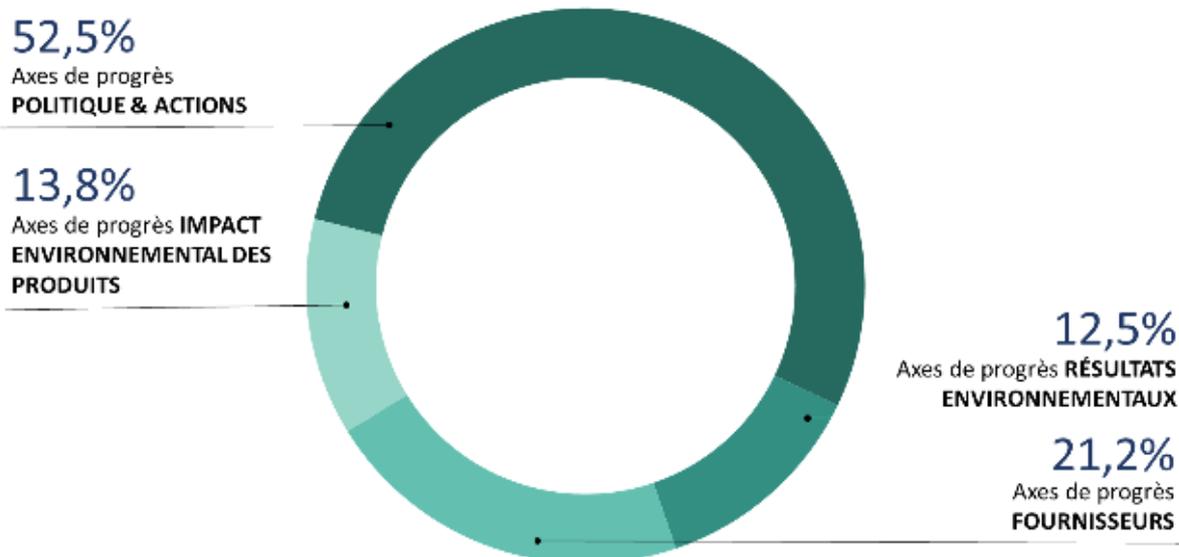


Source : La Financière de l'Echiquier  
Données au 31/12/2021

\* La rubrique « compétence de l'équipe dirigeante » comprend en particulier les enjeux de schéma de rémunération des dirigeants sur lesquels nous faisons très régulièrement des recommandations aux entreprises.

La thématique de gouvernance la plus abordée dans nos engagements avec les sociétés est celle de la **compétence des équipes dirigeantes**. Cela nous semble tout à fait cohérent compte tenu de l'importance que nous accordons à la qualité de la gouvernance des sociétés dans lesquelles nous investissons. Cette thématique recouvre par exemple des propositions d'engagement telles que : l'existence d'un plan de succession, la diversité des profils au sein du comité exécutif ou encore l'existence de critères extra-financiers dans le schéma de rémunération des dirigeants.

- Thématiques **ENVIRONNEMENTALES** :

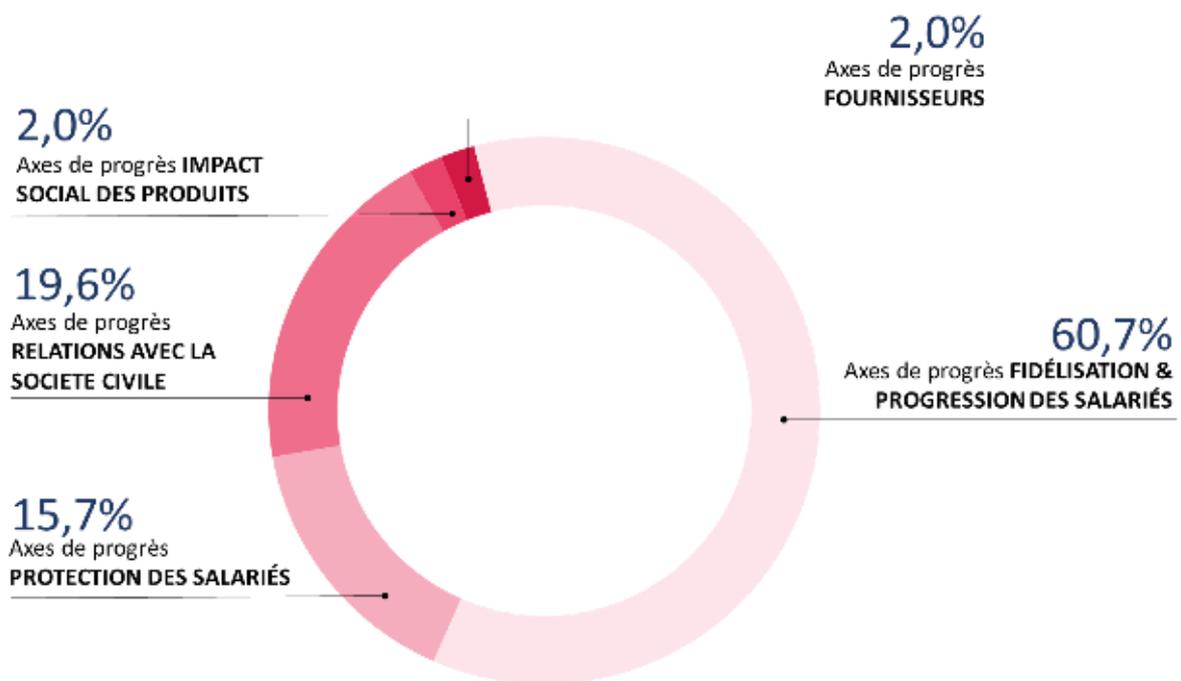


Source : La Financière de l'Echiquier  
Données au 31/12/2021

La thématique environnementale la plus abordée dans nos engagements avec les sociétés est celle de leurs **politiques et actions environnementales**. Bien que de plus en plus d'entreprises prennent des mesures visant à réduire leurs impacts sur l'environnement (en particulier sur le climat et la biodiversité), il peut arriver que celles-ci ne soient pas suffisamment ambitieuses. Notre rôle d'investisseur et d'actionnaire responsable est d'inciter ces entreprises à adopter les meilleures pratiques en établissant des feuilles de route avec des objectifs datés et chiffrés, et en déclinant ceux-ci en points de passage.

En 2021, parmi l'ensemble des axes de progrès transmis aux entreprises, **68** étaient relatifs aux enjeux climatiques et ont été transmis à **50** entreprises.

- Thématiques **SOCIALES** :



Source : La Financière de l'Echiquier  
Données au 31/12/2021

La thématique sociale la plus abordée dans nos engagements avec les sociétés est celle de la **fidélisation et de la progression des salariés** au sein de l'entreprise. Nous mettons en particulier l'accent sur cette thématique car nous sommes convaincus qu'une bonne gestion des ressources humaines est un facteur clef de succès pour une entreprise. Cette thématique recouvre par exemple des propositions d'engagement telles que : mettre en place une mesure de la satisfaction des salariés et en communiquer les principales conclusions, établir une politique (avec des objectifs datés et chiffrés) de réduction du turnover ou encore élargir l'accès à la formation à l'ensemble des collaborateurs.

### 5.3 COMPARAISON DE L'ENGAGEMENT INDIVIDUEL ENTRE 2019, 2020 et 2021

Le tableau ci-dessous offre une comparaison entre l'activité d'engagement individuel de la Financière de l'Echiquier entre 2019, 2020 et 2021 ainsi que la répartition par thème :

	2019		2020		2021	
	Nombre	En %	Nombre	En %	Nombre	En %
Nombre d'entreprises avec engagement	19	-	60	-	118	-
Nombre d'axes de progrès	53	-	165	-	399	-

<b>TRANSPARENCE ESG</b>	<b>20</b>	<b>37,7%</b>	<b>80</b>	<b>48,5%</b>	<b>121</b>	<b>30,3%</b>
<b>RELATIF AU CLIMAT</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>68</b>	<b>17,0%</b>

<b>GOUVERNANCE</b>	<b>24</b>	<b>45,3%</b>	<b>113</b>	<b>68,5%</b>	<b>268</b>	<b>67,2%</b>
x Compétence de l'équipe dirigeante	9	37,5%	50	44,2%	110	41,0%
x Contre-pouvoirs	11	45,8%	41	36,3%	105	39,2%
x Respect des actionnaires minoritaires	0	0,0%	2	1,8%	7	2,6%
x Evaluation risques extra-financiers	4	16,7%	20	17,7%	46	17,2%
<b>ENVIRONNEMENT</b>	<b>12</b>	<b>22,6%</b>	<b>33</b>	<b>20,0%</b>	<b>80</b>	<b>20,0%</b>
x Politique environnementale & actions	5	41,7%	15	45,5%	42	52,5%
x Résultats	3	25,0%	5	15,2%	10	12,5%
x Fournisseurs	2	16,7%	5	15,2%	17	21,2%
x Impact environnemental des produits	2	16,6%	8	24,2%	11	13,8%
<b>SOCIAL</b>	<b>17</b>	<b>32,1%</b>	<b>19</b>	<b>11,5%</b>	<b>51</b>	<b>12,8%</b>
x Fidélisation & progression	9	52,9%	10	52,6%	31	60,7%
x Protection des salariés	5	29,4%	4	21,1%	8	15,7%
x Fournisseurs	0	0,0%	1	5,3%	1	2,0%
x Impact social des produits	1	5,9%	2	10,5%	1	2,0%
x Relations avec la société civile	2	11,8%	2	10,5%	10	19,6%

N.B. Chaque axe de progrès est affecté à un thème (gouvernance, environnement ou social). Il peut également être affecté au thème « transparence ESG » si la recommandation faite va dans le sens d'une meilleure transparence de l'entreprise sur l'enjeu en question ou à « Relatif au climat » si celui-ci est relatif au climat.  
Source : La Financière de l'Echiquier

Que retenir de ces quelques chiffres ?

- **L'augmentation importante du nombre d'engagements entre 2020 et 2021** s'explique par l'élargissement de notre périmètre d'OPC ayant mis en œuvre un envoi systématique des axes de progrès. Jusque-là restreint aux fonds Echiquier Major SRI Growth Europe, Echiquier Positive Impact Europe, Echiquier Agenor SRI Mid Cap Europe et Echiquier Agenor Euro SRI Mid Cap, cette pratique concerne désormais également le fonds Echiquier Climate & Biodiversity Impact Europe. Nous nous sommes également spécifiquement engagés auprès de 8 des entreprises les plus polluantes parmi l'ensemble de nos investissements ainsi que les entreprises de nos portefeuilles ayant une activité relative à la production d'énergie à partir du charbon. Les équipes de gestion des autres fonds de LFDE sont par ailleurs fortement encouragées à partager leurs axes de progrès avec la direction des entreprises concernées.

- La **concentration des axes de progrès vers le thème de la gouvernance** reste une constante (67,2% en 2021 contre 68,5% en 2020). Cette tendance s’explique par l’extension de notre démarche d’engagement systématique à deux fonds et un mandat de petites et moyennes capitalisations dans le cadre desquels l’analyse ESG des émetteurs en interne se concentre principalement sur la gouvernance.

Il est à noter qu’en termes absolus, le nombre d’axes de progrès sur les aspects environnementaux et sociaux envoyés aux émetteurs a augmenté.

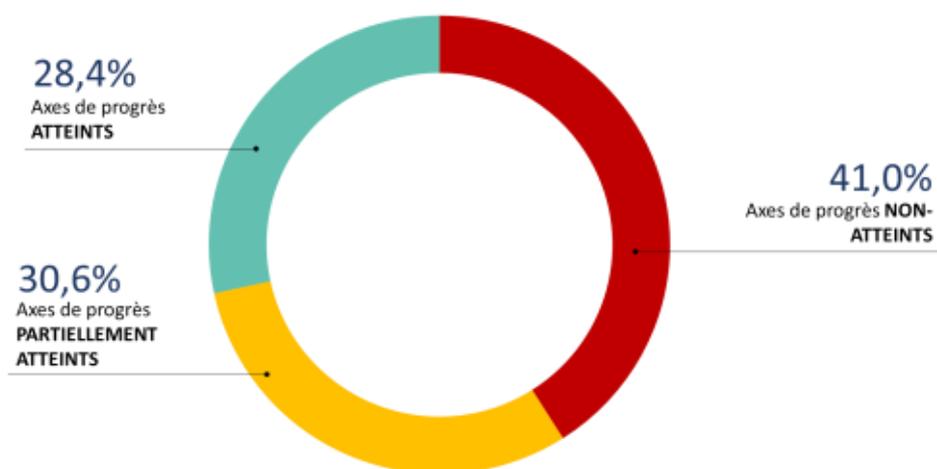
#### 5.4 IMPACT DE NOTRE ACTIVITE D’ENGAGEMENT INDIVIDUEL

Dans une volonté d’amélioration continue de nos pratiques d’engagement et de mesure de leur impact, nous avons décidé de mesurer le succès de notre activité d’engagement au travers de l’atteinte des axes de progrès fixés aux entreprises auxquelles sont transmis nos axes d’engagement. Nous avons pleinement conscience que nous ne sommes pas les seuls responsables des progrès réalisés par les entreprises dans lesquelles nous investissons. Nous mettons cependant en œuvre tout ce qui est en notre possible pour leur apporter le soutien dont elles ont besoin dans leur démarche. Ainsi, nous espérons que notre engagement de qualité jouera un rôle aussi déterminant que possible dans les changements positifs que nous avons le plaisir de constater.

Cette analyse concerne les sociétés présentes au sein des portefeuilles des OPC labellisés ISR de la Financière de l’Echiquier en 2021 et auxquels ont été envoyés des axes de progrès. Notre approche consiste à mesurer l’atteinte des axes de progrès fixés à ces entreprises lors de leur précédente analyse. Un axe de progrès pourra donc être :

- Soit « **atteint** », si la recommandation a été mise en place par l’entreprise,
- Soit « **partiellement atteint** », si l’entreprise a commencé à mettre en œuvre la recommandation mais que celle-ci n’a pas encore complètement abouti,
- Soit « **non-atteint** », si l’entreprise n’a pas mis en place la recommandation.

Les résultats sur l’ensemble des sociétés de notre périmètre sont les suivants :



Source : La Financière de l’Echiquier  
Données au 31/12/2021

La Financière de l'Echiquier est satisfaite du chemin parcouru : un peu moins de **69%** des **280** axes des progrès transmis avant 2021 à **83** entreprises ont été atteints ou sont en voie de l'être. Cela atteste du sérieux et de la qualité de la démarche d'engagement menée par la Financière de l'Echiquier auprès des entreprises et de la pertinence des recommandations faites.

Nous avons choisi d'illustrer quelques « **histoires d'engagement** » concernant des entreprises avec lesquelles nous sommes engagés dans la durée afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG :

**- CHR HANSEN -**  
MISE EN PLACE D'UNE MATRICE DE MATERIALITE

La société **CHR HANSEN** est présente dans plusieurs des portefeuilles de nos fonds labellisés ISR. En novembre 2018 nous avons partagé avec la société notre volonté de voir la société publier une matrice de matérialité permettant d'identifier les enjeux extra-financier de la société. Lors de notre revue de la notation ESG de l'entreprise, qui comprend l'évaluation des axes de progrès déjà envoyés, nous avons pu constater que la société avait effectivement publié une matrice de matérialité basée sur les Objectifs de Développement Durable de l'ONU.

En 2021, lors de la mise à jour de la notation ESG du groupe nous nous sommes réengagés avec la société sur les dimensions environnementales, sociales et de gouvernance. Nous avons demandé à la société de communiquer sur les objectifs qui conditionnent la rémunération variable du président du groupe. Nous les avons également encouragés à mettre en place des mesures visant à réduire la rotation des effectifs et à mesurer la contribution de leur activité aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU.

Engagement | Axes de progrès atteint | Environnement | Gouvernance | Social

**- NOVO NORDISK -**  
UN ENGAGEMENT REUSSI SUR LA THEMATIQUE SOCIALE

Trois axes de progrès ont été transmis fin 2018 à la suite de notre analyse ESG à **NOVO NORDISK**, groupe pharmaceutique danois. Lors de notre revue en 2021, nous avons constaté que les 3 axes de progrès avaient été atteints. Ces axes d'engagement concernaient notamment la transparence sur l'impact social des produits, les programmes de formation et leur chaîne d'approvisionnement. Le groupe a également déterminé et publié de nouveaux objectifs environnementaux à horizon 2025 et 2030.

L'entreprise étant à l'écoute de nos recommandations, lors de notre analyse ESG en 2021, nous avons de nouveau adressé au groupe 3 axes de progrès. Sur la dimension sociale nous avons demandé la publication de nouveaux indicateurs concernant la formation des salariés. Concernant la gouvernance du groupe, nous avons encouragé l'entreprise à améliorer la parité du conseil d'administration et à y ajouter de nouvelles compétences notamment concernant la digitalisation et la connaissance de la zone asiatique.

Engagement | Gouvernance | Environnement | Social | Transparence | Axes de progrès atteint

### - SIEMENS HEALTHINEERS - TRANSPARENCE

En 2019, nous avons réalisé l'analyse ESG du groupe, spécialiste de l'équipement médical. A l'issue de l'entretien dédié aux problématiques extra-financières, nous avons partagé avec l'entreprise 3 axes de progrès. Lors de notre revue en 2021, un axe de progrès avait été atteint, en effet l'entreprise avait amélioré la transparence de la structure de rémunération variable du PDG du groupe. Le groupe SIEMENS AG a par ailleurs commencé à publier des informations relatives spécifiquement à **SIEMENS HEALTHINEERS** dans son rapport RSE ce qui répond partiellement à notre demande de publication d'un rapport RSE dédié à **SIEMENS HEALTHINEERS**.

Après la mise à jour de notre analyse ESG en 2021, nous avons de nouveau transmis 3 axes de progrès à l'entreprise. Nous leur avons demandé de communiquer publiquement des données relatives à la rotation des effectifs, ainsi qu'une politique de sélection et de contrôle des fournisseurs. Nous leur avons également fait savoir que nous serions favorables à la nomination d'un administrateur expert des marchés nord-américain et/ou asiatiques.

Engagement    Gouvernance    Social    **Transparence**    Axes de progrès atteint

**Axes de progrès partiellement atteint**

## 5.5 AUTRES EXEMPLES D'ENGAGEMENTS INDIVIDUELS

Au-delà de notre démarche d'engagement individuel basée sur le partage d'axes de progrès, il n'est pas rare que La Financière de l'Echiquier s'engage également de manière plus discrétionnaire avec les entreprises en portefeuille ou avec certaines de ses parties prenantes (dont ses fournisseurs de données extra-financières). Ces engagements peuvent prendre diverses formes, comme : (1) des échanges approfondis avec les entreprises sur des points particuliers qui sortent du cadre des axes de progrès ou avec des consultants à la demande des sociétés et (2) des dialogues avec les entreprises désinvesties pour des motifs extra-financiers.

Au cours de l'année 2021, voici **3** exemples illustrant ce type d'engagement :

### - FIRMENICH - UN ENGAGEMENT POST AXES DE PROGRES

En 2021, plusieurs de nos fonds étaient créanciers de l'entreprise Suisse **FIRMENICH**, à la suite de l'envoi des axes de progrès, la société a demandé à s'entretenir avec nous.

Lors de notre entretien avec la société nous avons pu évoquer plusieurs sujets comme la transparence du schéma de rémunération des dirigeants, la satisfaction client, le cumul des mandats, ainsi que la non-indépendance de certains administrateurs, les enjeux de préservation de la biodiversité ou encore la pratique des « sustainability linked bonds ». Cet échange fut l'occasion de partager des bonnes pratiques et d'expliquer en détail les points auxquels nous sommes particulièrement attentifs durant nos analyses.

Engagement    Gouvernance    **Environnement**

### - ELIS -

#### ECOURAGER LES BONNES PRATIQUES ET LE MECENAT

**ELIS** est une entreprise française, fondée en 1969 et spécialisée dans le domaine du nettoyage et de l'hygiène dont nous sommes actionnaires de longue date. Le groupe **ELIS** a créé en 2019 sa Fondation d'entreprise qui accompagne des bacheliers méritants qui ne pourraient pas poursuivre leurs études supérieures sans soutien externe du fait de leurs situations personnelles. Dans ce cadre l'entreprise s'est rapproché de nous pour nous demander des conseils sur la réalisation de ce projet liés à l'éducation. Nous avons donc rapproché **ELIS** de la fondation Groupe Primonial qui a pu leur partager son expérience en la matière de ce type de programme via son expérience des « Maisons des Jeunes Talents ».

Engagement

Social

Philanthropie

### - PARTICIPATIONS D'ECHIQUIER POSITIVE IMPACT EUROPE -

#### PARTAGE DU RAPPORT D'IMPACT D'ECHIQUIER POSITIVE IMPACT EUROPE

La publication rapport d'impact du fonds Echiquier Positive Impact Europe a été l'occasion pour nous de le partager avec les 39 entreprises en portefeuille. Cela nous a permis de leur rappeler l'importance de la disponibilité des données, notamment extra-financières. Nous sommes convaincus que ce partage est un bon moyen de montrer aux sociétés le rôle primordial des données qu'elles publient, leur utilisation vertueuse par les investisseurs responsables et de valoriser leurs engagements.

Engagement

Parties prenantes

## 6. PRATIQUE DE L'ENGAGEMENT COLLABORATIF EN 2021

Depuis 2019, en plus de son engagement individuel auprès des sociétés détenues en portefeuille, La Financière de l'Echiquier a également décidé de renforcer sa mobilisation autour de démarches d'engagement collaboratif aux côtés d'autres investisseurs. Ces initiatives d'engagement collaboratif sont cruciales car elles permettent de nous engager sur des thématiques pouvant difficilement être abordées individuellement, ou encore de cibler en une fois l'ensemble des acteurs d'un même secteur. Cette méthode d'engagement nous permet également de faire entendre notre voix auprès de certaines sociétés avec lesquelles l'engagement individuel ne fonctionnerait pas, dans le cadre de notre procédure d'escalade.

En 2021, La Financière de l'Echiquier a pris part à **5** initiatives d'engagement collaboratif dont :

### - FINANCE FOR BIODIVERSITY FOUNDATION - UN ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE

En 2020, nous avons signé le « **Finance for Biodiversity Pledge** » et rejoint la « **Finance for Biodiversity Foundation** » lors de sa création. Cette fondation regroupe des acteurs des marchés financiers cherchant à inverser la perte en capital naturel au cours de la décennie et à faciliter la collaboration et les actions collectives sur les 5 engagements pris par les signataires.

Ainsi, La Financière de l'Echiquier s'est engagée à l'horizon 2024 à intégrer des critères de biodiversité dans ses analyses, à mesurer l'impact de ses investissements sur la biodiversité et à les publier en toute transparence. Dans le cadre de cette initiative nous faisons partie du groupe de travail « **Impact Assessment** » qui a pour but d'améliorer la mesure et la prise en compte des impacts sur la biodiversité par les investisseurs à l'aide d'indicateurs spécifiques. Nous faisons également du groupe de travail « **Engagement with companies** » qui a pour but d'inciter, au travers d'actions d'engagement, les sociétés à être plus transparentes dans leurs pratiques et leur prise en compte des thématiques liées à la biodiversité.

Engagement collaboratif Biodiversité

### - CDP-

#### NON-DISCLOSURE CAMPAIGN : UN ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA TRANSPARENCE SUR LES IMPACT ENVIRONNEMENTAUX

En 2021, nous avons participé pour la seconde fois à la « **Non-Disclosure Campaign** » du **Carbon Disclosure Project (CDP)**. Cette campagne encourage les entreprises à répondre aux questionnaires du CDP liés à leurs pratiques ayant un impact sur le changement climatique, les forêts et/ou l'eau. Leur réponse à ce questionnaire est importante car elle permet aux investisseurs d'obtenir des données uniformisées leur permettant de comparer la performance environnementale des entreprises, en particulier en termes d'empreinte carbone. A l'occasion de cette campagne d'engagement, nous avons notamment été investisseur « lead » auprès de 34 entreprises (dont ALBIOMA, MICHELIN, SCA, SPIE, TOTAL PRODUCE ou encore VIDRALA) et investisseur « co-lead » auprès de 91 entreprises. Cet engagement a connu un taux de réussite de 36% en 2021, nous allons par ailleurs maintenir nos efforts en participant à la « **Non-Disclosure Campaign** » 2022.

Engagement collaboratif Environnement Biodiversité Transparence

Les trois autres engagements collaboratifs rejoints par La Financière de l'Echiquier au cours de l'année 2021 sont la campagne d'engagement des UN PRI concernant l'approvisionnement en minéraux provenant de zones de guerre utilisés dans la fabrication de semi-conducteurs, le Climate Action 100+ au sein de laquelle nous participons à un groupe de travail sur PHILIPS et la campagne du CDP sur les **Science Based Targets** incitant les entreprises à se fixer des objectifs de neutralité carbone en suivant les meilleurs standards de place.

## 7. EXEMPLE D'ENGAGEMENT COMPLET

L'engagement de La Financière avec les entreprises est multiforme : à l'occasion des Assemblées Générales, du partage d'axes de progrès lors de la notation, au travers d'engagements collaboratifs ou encore à d'autres occasions tout au long de la vie de nos participations. Ces différents engagements sont complémentaires et sont organisés de façon coordonnée permettant l'augmentation des interactions avec l'entreprise et in fine un engagement plus qualitatif.

Notre engagement avec **ALBIOMA, entreprise dont nous avons détenu jusqu'à 5,3% du capital** depuis notre entrée au capital en juin 2019, au cours de l'année 2021 permet d'illustrer ce propos :

### - ALBIOMA -

#### UNE HISTOIRE D'ENGAGEMENT MULTIFORME

**Engagement pré-AG :** En amont de son AG 2021, nous avons échangé avec **ALBIOMA** sur ses résolutions et la structure du groupe. Cet échange nous a permis de mieux comprendre le fonctionnement du groupe et sa stratégie et a permis à nos équipes de voter de manière éclairée lors de l'AG 2021 du groupe.

**Vote à l'AG 2021 :** Lors de l'AG 2021 d'**ALBIOMA**, nous avons voté contre une résolution portant sur une augmentation de capital sans Droit Préférentiel de Souscription (DPS) et nous nous sommes abstenus concernant la réélection de la présidente du conseil puisque le taux de féminisation de celui-ci est inférieur à 40%, conformément à notre politique de vote.

**Engagement post-AG :** Nous avons informé **ALBIOMA** des raisons de notre opposition à trois de leurs résolutions. Nous leur avons à cette occasion expliqué notre position défavorable aux augmentations de capital si elles ne sont pas assorties de DPS ou à défaut de droit de priorité pour les actionnaires existants.

**Engagement collaboratif :** En 2021, nous avons été "lead investor" pour **ALBIOMA**, lors de la Non-Disclosure Campaign du CDP. Nous avons ainsi représenté la demande une trentaine d'investisseurs afin d'inciter le groupe à répondre au questionnaire annuel du CDP sur le changement climatique. Un exercice de transparence primordial à la mesure de l'empreinte carbone de nos OPC. L'entreprise a répondu favorablement à notre demande.

**Engagement sur le climat et la biodiversité :** Nous avons convié en novembre 2021 **ALBIOMA** à nos premières Rencontres du Climat et de la Biodiversité. La représentante de l'entreprise a pu échanger avec des investisseurs et des experts sur le thème de la Taxonomie Européenne.

Nous nous sommes également engagés avec l'entreprise dans le cadre de notre **stratégie climat** notamment pour nous assurer que la transition des activités de production d'énergie à partir de charbon du groupe vers la biomasse aura lieu dans de bonnes conditions. Nous nous sommes notamment engagés auprès d'**ALBIOMA** concernant son approvisionnement en matière première et l'audit de ses fournisseurs. Nous avons conclu que le plan de transition du groupe était crédible et nous permettait donc de rester investi dans la société.

Engagement Multiforme

## 8. ENGAGEMENT AUTRES PARTIES PRENANTES

### 8.1 PRATIQUE DE L'ENGAGEMENT AUPRES DE NOS PRESTATAIRES

Dans le cadre de nos activités, nous avons recours à plusieurs prestataires, notamment des fournisseurs de données extra-financières. Les données qu'ils mettent à notre disposition sont basées sur des méthodologies propriétaires qui peuvent présenter certaines limites. Il est également possible qu'elles ne soient disponibles que sur un nombre d'entreprises réduit. Nous échangeons donc régulièrement avec nos partenaires afin de mieux les comprendre et afin de les aider à faire évoluer leurs méthodologies par nos retours terrains

En 2021, LFDE a réalisé plusieurs engagements de cette nature dont voici un exemple :

#### - PRESTATAIRE DE DONNEES CLIMATIQUES - UN ENGAGEMENT SUR LA QUALITE DES DONNEES

En 2021, dans le cadre du lancement de notre Stratégie Climat, nous avons réalisé la sélection d'un prestataire de données climatiques et de biodiversité. Ces données étant au cœur de la mise en œuvre de notre stratégie, il est primordial qu'elles soient de bonne qualité et qu'elles reposent sur des méthodologies robustes.

A ce titre, nous échangeons très régulièrement avec notre fournisseur de données climatiques et biodiversité concernant les évolutions méthodologiques, la fiabilité des données et les différentes interfaces des plateformes qui nous sont mises à disposition.

A la suite de notre appel d'offre nous avons échangé avec chaque candidat pour expliquer nos conclusions et fournir des axes d'amélioration de notre point de vue aux entreprises concernées.

Engagement parties prenantes [Climat](#)

### 8.2 ENGAGEMENT AVEC LES POUVOIRS PUBLICS SUR LES THEMATIQUES DURABLES

Cette forme d'engagement peut prendre différentes formes : réponse à des consultations en amont de la publication de nouvelles réglementations, participation à des groupes de travail et activités de plaidoyer sur le sujet.

En 2021, LFDE a réalisé plusieurs engagements de cette nature, dont voici un exemple :

#### - COMITE IR RESTREINT DE L'AFG - UNE IMPLICATION DE TOUS LES INSTANTS SUR LES SUJETS REGLEMENTAIRES

La Financière de l'Echiquier est membre permanent du comité IR restreint de **l'Association Française de la Gestion d'actifs**. Dans le cadre de ce comité nous sommes amenés à contribuer à de nombreux travaux structurant pour la finance durable.

En 2021, compte tenu de l'actualité réglementaire importante nous avons été amenés à traiter de nombreux sujets structurant pour la Finance durable tels que : SFDR, la révision MIF2, la définition de l'investissement à impact sur les marchés cotés ou encore la Doctrine AMF 2020-30 sur l'utilisation des critères extra-financiers. Ce siège permanent nous permet de faire valoir notre opinion sur chacun des sujets abordés.

Engagement pouvoirs publics [Climat](#)

**- GOUVERNANCE D'ENTREPRISE -**  
CONSULTATION DE LA COMMISSION EUROPEENNE

En 2021, nous avons répondu à l'appelle de **l'Association Française de la Gestion d'actifs** et répondu à la consultation de la commission européenne concernant les pratiques de gouvernance des entreprises européennes. Cette consultation nous a permis de faire entendre notre point de vue sur ce que nous considérons être une gouvernance soutenable.

Engagement pouvoirs publics    Gouvernance

### 8.3 ENGAGEMENT SPECIFIQUE SUR L'INVESTISSEMENT A IMPACT

**Finance for Tomorrow** a lancé un groupe de travail de place dédié à la finance à impact en mars 2021, à l'initiative de Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des finances et de la relance et d'Olivia Grégoire, secrétaire d'Etat chargée de l'Economie sociale, solidaire et responsable.

**- GROUPES DE TRAVAIL IMPACT FINANCE FOR TOMORROW -**

Acteur référent de la finance à impact, nous considérons qu'il est de notre responsabilité de contribuer aux débats et à la structuration de la vision de l'impact, en particulier sur les marchés cotés. LFDE a ainsi participé dès 2020 aux réflexions sur la définition de l'impact dans l'univers coté et du non coté portées par le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) et France Invest. LFDE a travaillé au sein des 3 groupes de travail sur les 3 piliers de la finance à Impact : l'intentionnalité, l'additionnalité et la mesurabilité.

En 2021, le ministère des Finances et de l'Economie a mandaté l'initiative **Finance for Tomorrow** pour poursuivre les travaux sur la définition de l'impact. LFDE a participé une nouvelle fois à un groupe de travail et aux débats afin de partager notre vision exigeante de l'impact.

La finalité de ces travaux est la publication d'une définition commune de la finance à impact. Parallèlement, LFDE a publié en 2021 sa propre doctrine d'impact, novatrice et évolutive, reflétant notre positionnement exigeant.

En 2022, LFDE s'est réengagé auprès de **Finance For Tomorrow** sur différents chantiers comme l'intégration de la finance à impact au sein du label ISR de l'Etat français.

Engagement parties prenantes

### 8.4 ENGAGEMENT SPECIFIQUE SUR LE CLIMAT ET LA BIODIVERSITE

LFDE a renforcé son engagement en faveur du climat et l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris en publiant début 2021 sa **Stratégie Climat et Biodiversité**, comprenant une politique destinée à encadrer le financement du charbon thermique et des énergies non conventionnelles et controversées. Dans le cadre de cette stratégie, l'engagement avec les entreprises joue un rôle primordial.

Une procédure d'engagement spécifique est définie pour les entreprises impliquées du secteur du charbon thermique afin de les accompagner dans leur sortie totale de ces activités d'ici 2030. En complément, les entreprises jugées matérielles dans la transition environnementale font également l'objet d'un engagement renforcé. Dans ces deux cas, notre travail d'engagement s'appuiera sur une analyse détaillée fondée sur la méthodologie propriétaire « Maturité Climat et Biodiversité ».

Cette volonté de sensibiliser nos parties prenantes s'est également illustrée par l'organisation de notre premier événement dédié au climat et à la biodiversité.

#### - LES RENCONTRES DU CLIMAT ET DE LA BIODIVERSITE 2021 -

La première édition des **Rencontres du Climat et de la Biodiversité** a réuni fin novembre 2021 experts, entreprises et clients de LFDE, afin de mobiliser l'ensemble de notre écosystème, stimuler l'échange de bonnes pratiques et dégager des pistes concrètes de travail pour lutter contre le changement climatique et préserver la biodiversité. Cet événement s'est déroulé en deux temps : une soirée au musée de l'Homme à Paris et des ateliers rassemblant experts, entreprises et clients. **3 ateliers de travail** organisés sur les thèmes de la taxonomie européenne, la biodiversité et la mise en œuvre d'une stratégie climat ont réuni 13 entreprises européennes et 10 clients autour de l'équipe de gestion d'Echiquier Climate & Biodiversity Impact Europe et de notre équipe de Recherche Investissement Responsable. Ces ateliers animés par des experts climatiques européens – CDP, Entreprise pour l'Environnement, I-Care – ont livré de précieux premiers enseignements et dégagé des pistes d'engagements qui seront suivis dans le temps.

Environnement

Biodiversité

## 9. ANNEXES

Ces chiffres ne concernent que les **axes de progrès envoyés** aux entreprises en portefeuille. En 2021, nous avons formalisé **399** axes de progrès concernant **119** entreprises. Vous trouverez ci-dessous les chiffres relatifs aux axes de progrès envoyés dans le cadre de la politique d'engagement de nos fonds labellisés ISR.

- Bilan de l'Engagement d'Echiquier Positive Impact Europe et Echiquier Climate & Biodiversity Impact Europe :

	Echiquier Positive Impact Europe		Echiquier Climate & Biodiversity Impact Europe	
	2021	En %	2021	En %
Nombre d'entreprises avec engagement	23	-	22	-
Nombre d'axes de progrès	76	-	73	-

<b>TRANSPARENCE ESG</b>	<b>19</b>	<b>-</b>	<b>20</b>	<b>-</b>
<b>CLIMAT</b>	<b>24</b>	<b>-</b>	<b>26</b>	<b>-</b>

<b>GOVERNANCE</b>	<b>37</b>	<b>48,7%</b>	<b>41</b>	<b>56,2%</b>
x Compétence de l'équipe dirigeante	14	37,8%	14	34,1%
<b>x Contre-pouvoirs</b>	<b>16</b>	<b>43,2%</b>	<b>20</b>	<b>48,8%</b>
x Respect des actionnaires minoritaires	0	0,0%	0	0,0%
x Evaluation risques extra-financiers	7	18,9%	7	17,1%
<b>ENVIRONNEMENT</b>	<b>22</b>	<b>28,9%</b>	<b>22</b>	<b>30,1%</b>
<b>x Politique environnementale &amp; actions</b>	<b>12</b>	<b>54,5%</b>	<b>10</b>	<b>45,5%</b>
<b>x Résultats</b>	<b>5</b>	<b>22,7%</b>	<b>4</b>	<b>18,2%</b>
x Fournisseurs	2	9,1%	4	18,2%
x Impact environnemental des produits	3	13,6%	4	18,2%
<b>SOCIAL</b>	<b>17</b>	<b>22,4%</b>	<b>10</b>	<b>13,7%</b>
<b>x Fidélisation &amp; progression</b>	<b>11</b>	<b>64,7%</b>	<b>6</b>	<b>35,3%</b>
<b>x Protection des salariés</b>	<b>1</b>	<b>5,9%</b>	<b>1</b>	<b>5,9%</b>
x Fournisseurs	1	5,9%	0	0,0%
x Impact social des produits	0	0,0%	0	0,0%
x Relations avec la société civile	4	23,5%	3	17,6%

	Avant 2021	En %	Avant 2021	En %
<b>RESULTATS DE L'ENGAGEMENT</b>	<b>171</b>	<b>100%</b>	<b>125</b>	<b>100,0%</b>
Axes de progrès <b>atteint</b>	58	33,9%	36	28,8%
Axes de progrès <b>partiellement atteint</b>	48	28,1%	43	34,4%
Axes de progrès <b>non-atteint</b>	65	38,0%	46	36,8%

	Echiquier Positive Impact Europe	Echiquier Climate & Biodiversity Impact Europe
	2021	2021
<b>AUTRES ENGAGEMENTS 2021</b>	<b>93</b>	<b>58</b>
Engagement collaboratif	18	16
Engagement pré Assemblée Générale	5	1
Engagement post Assemblée Générale	9	7
Séminaire climat 2021	8	8
Autres	53	26

Bilan de l'Engagement d'Echiquier Aгенor SRI Mid Cap Europe, Echiquier Aгенor Euro SRI Mid Cap et Echiquier Major SRI Growth Europe:

	Echiquier Major SRI Growth Europe		Echiquier Aгенor SRI Mid Cap Europe		Echiquier Aгенor Euro SRI Mid Cap	
	2021	En %	2021	En %	2021	En %
Nombre d'entreprises avec engagement	17	-	19	-	15	-
Nombre d'axes de progrès envoyés	64	-	59	-	43	-

<b>TRANSPARENCE ESG</b>	<b>15</b>	<b>-</b>	<b>21</b>	<b>-</b>	<b>16</b>	<b>-</b>
<b>CLIMAT</b>	<b>14</b>	<b>-</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>-</b>

<b>GOUVERNANCE</b>	<b>39</b>	<b>60,9%</b>	<b>44</b>	<b>74,6%</b>	<b>34</b>	<b>79,1%</b>
x Compétence de l'équipe dirigeante	18	46,2%	18	40,9%	11	32,4%
<b>x Contre-pouvoirs</b>	<b>14</b>	<b>35,9%</b>	<b>18</b>	<b>40,9%</b>	<b>18</b>	<b>52,9%</b>
x Respect des actionnaires minoritaires	0	0,0%	1	2,3%	1	2,9%
x Evaluation risques extra-financiers	7	17,9%	7	15,9%	4	11,8%
<b>ENVIRONNEMENT</b>	<b>8</b>	<b>12,5%</b>	<b>13</b>	<b>22,0%</b>	<b>6</b>	<b>14,0%</b>
<b>x Politique environnementale &amp; actions</b>	<b>2</b>	<b>25,0%</b>	<b>8</b>	<b>61,5%</b>	<b>3</b>	<b>50,0%</b>
<b>x Résultats</b>	<b>3</b>	<b>37,5%</b>	<b>2</b>	<b>15,4%</b>	<b>2</b>	<b>33,3%</b>
x Fournisseurs	2	25,0%	1	7,7%	0	0,0%
x Impact environnemental des produits	1	12,5%	2	15,4%	1	16,7%
<b>SOCIAL</b>	<b>17</b>	<b>26,6%</b>	<b>2</b>	<b>3,4%</b>	<b>3</b>	<b>7,0%</b>
<b>x Fidélisation &amp; progression</b>	<b>13</b>	<b>76,5%</b>	<b>1</b>	<b>50,0%</b>	<b>2</b>	<b>66,7%</b>
<b>x Protection des salariés</b>	<b>1</b>	<b>5,9%</b>	<b>0</b>	<b>0,0%</b>	<b>0</b>	<b>0,0%</b>
x Fournisseurs	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
x Impact social des produits	0	0,0%	1	50,0%	0	0,0%
x Relations avec la société civile	3	17,6%	0	0,0%	1	33,3%

\* Les résultats de l'engagement d'Echiquier Major SRI Growth Europe présentés ci-dessus concernent également d'Echiquier Alpha Major SRI puisque leur portefeuille action est identique.

	Echiquier Major SRI Growth Europe		Echiquier Agenor SRI Mid Cap Europe		Echiquier Agenor Euro SRI Mid Cap	
	Avant 2021	En %	Avant 2021	En %	Avant 2021	En %
<b>RESULTATS DE L'ENGAGEMENT</b>	<b>150</b>	<b>-</b>	<b>103</b>	<b>-</b>	<b>77</b>	<b>-</b>
Axes de progrès <b>atteint</b>	47	31,3%	24	23,3%	12	15,8%
Axes de progrès <b>partiellement atteint</b>	39	26,0%	30	29,1%	26	34,2%
Axes de progrès <b>non-atteint</b>	64	42,7%	49	47,6%	38	50,0%

	Echiquier Major SRI Growth Europe		Echiquier Agenor SRI Mid Cap Europe		Echiquier Agenor Euro SRI Mid Cap	
	2021		2021		2021	
<b>AUTRES ENGAGEMENTS 2021</b>	<b>43</b>		<b>39</b>		<b>31</b>	
Engagement collaboratif	10		16		14	
Engagement pré Assemblée Générale	1		1		2	
Engagement post Assemblée Générale	4		3		4	
Séminaire climat 2021	4		0		0	
Autres	24		19		11	

- Bilan de l'Engagement d'Echiquier Arty SRI, Echiquier Credit SRI Europe et Echiquier Convexité SRI Europe :

	Echiquier Arty SRI		Echiquier Credit SRI Europe		Echiquier Convexité SRI Europe	
	2021	En %	2021	En %	2021	En %
Nombre d'entreprises avec engagement	29	-	18	-	18	-
Nombre d'axes de progrès envoyés	102	-	58	-	58	-

<b>TRANSPARENCE ESG</b>	<b>29</b>	<b>-</b>	<b>12</b>	<b>-</b>	<b>12</b>	<b>-</b>
<b>CLIMAT</b>	<b>19</b>		<b>11</b>		<b>11</b>	

<b>GOUVERNANCE</b>	<b>67</b>	<b>46,5%</b>	<b>45</b>	<b>31,3%</b>	<b>45</b>	<b>31,3%</b>
x Compétence de l'équipe dirigeante	25	56,8%	16	35,6%	15	34,1%
<b>x Contre-pouvoirs</b>	<b>27</b>	<b>61,4%</b>	<b>21</b>	<b>46,7%</b>	<b>20</b>	<b>45,5%</b>
x Respect des actionnaires minoritaires	0	0,0%	1	2,2%	0	0,0%
x Evaluation risques extra-financiers	15	34,1%	7	15,6%	9	20,5%
<b>ENVIRONNEMENT</b>	<b>15</b>	<b>10,4%</b>	<b>7</b>	<b>4,9%</b>	<b>7</b>	<b>4,9%</b>
<b>x Politique environnementale &amp; actions</b>	<b>6</b>	<b>66,7%</b>	<b>4</b>	<b>57,1%</b>	<b>4</b>	<b>44,4%</b>
<b>x Résultats</b>	<b>5</b>	<b>55,6%</b>	<b>1</b>	<b>14,3%</b>	<b>2</b>	<b>22,2%</b>
x Fournisseurs	3	33,3%	1	14,3%	2	22,2%
x Impact environnemental des produits	1	11,1%	1	14,3%	1	11,1%
<b>SOCIAL</b>	<b>20</b>	<b>13,9%</b>	<b>6</b>	<b>4,2%</b>	<b>6</b>	<b>4,2%</b>
<b>x Fidélisation &amp; progression</b>	<b>11</b>	<b>110,0%</b>	<b>4</b>	<b>66,7%</b>	<b>4</b>	<b>40,0%</b>
<b>x Protection des salariés</b>	<b>3</b>	<b>30,0%</b>	<b>2</b>	<b>33,3%</b>	<b>2</b>	<b>20,0%</b>

x Fournisseurs	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
x Impact social des produits	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
x Relations avec la société civile	6	60,0%	0	0,0%	0	0,0%

	Echiquier Arty SRI		Echiquier Credit SRI Europe		Echiquier Convexité SRI Europe	
	Avant 2021	En %	Avant 2021	En %	Avant 2021	En %
<b>RESULTATS DE L'ENGAGEMENT</b>	88	-	57	-	147	-
Dont : axes de progrès envoyés	33	-	17	29,8%	44	-
Axes de progrès <b>atteint</b>	15	17,0%	18	31,6%	29	19,7%
Axes de progrès <b>partiellement atteint</b>	25	28,4%	22	38,6%	27	18,4%
Axes de progrès <b>non-atteint</b>	48	54,5%	41	59,4%	79	53,7%

	Echiquier Arty SRI	Echiquier Credit SRI Europe	Echiquier Convexité SRI Europe
	2021	2021	2021
<b>AUTRES ENGAGEMENTS 2021</b>	<b>89</b>	<b>62</b>	<b>32</b>
Engagement collaboratif	30	16	10
Engagement pré Assemblée Générale	5	4	2
Engagement post Assemblée Générale	7	5	1
Séminaire climat 2021	7	4	4
Autres	38	33	15



LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER  
53, AVENUE D'ENNA – 75 116 PARIS – TEL : 01.47.23.90.90 – [www.lfde.com](http://www.lfde.com)  
S.A. AU CAPITAL DE 10 060 000 € - SIREN 352 045 454 – R.C.S PARIS  
SOCIETE DE GESTION AGREE PAR L'AMF SOUS LE NUMERO 91 004